

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 juillet 2013

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1179)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE973

présenté par
M. Goldberg, rapporteur

ARTICLE 32

A l'alinéa 5, substituer à la référence:"4°", le mot:"alinéa".

EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur de référence.